

# Oui, nous avons des raisons de vouloir empêcher le démarrage de l'EPR de Flamanville

Elu.es, population, associations s'interrogent et attendent des réponses aux questions qui ne manquent pas. Après le feuilleton des retards depuis 2007, des surcoûts (il est passé de 3 Milliards d'euros à plus de 20 Milliards d'euros), des malfaçons et des erreurs de conception, de l'obligation de prochain changement du couvercle, annoncé avant même la mise en route, l'Autorité de Sûreté Nucléaire demande des centaines d'essais, de résolution de problèmes, de mises à jour de documents, tout cela avant le démarrage théorique d'avril.

Et parmi les 43 falsifications relevées par l'ASN concernant l'industrie française du nucléaire, qu'en est-il de celle concernant l'EPR de Flamanville? ? Concerne-t-elle un composant majeur ? Les [problèmes dus aux défauts de conception de la cuve mis à jour sur les deux EPR chinois](#) pourraient se reproduire à Flamanville, et de dangereux rejets radioactifs pourraient contaminer le Cotentin et bien au-delà.

Est-on en train d'assister à une prise de risques consciente d'EDF ? Pourquoi vouloir charger l'EPR en combustible nucléaire avant le 10 avril 2024? Il est insensé de prendre de tels risques! L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) doit prendre ses responsabilités et refuser de donner l'autorisation de mise en service [1] de ce réacteur défaillant de 1650 MégaWatts.

A l'initiative de la [Coordination antinucléaire](#), plusieurs collectifs, associations et mouvements ou partis politiques appellent à s'opposer à ce démarrage :

## Manifestation à Caen le 23 mars 2024 Rassemblement à 14h devant l'ASN

**Départ en car de Nantes** Rdv à 8h45 à l'arrêt de tram Le Cardo ligne 2 – Arrêts à Derval et Rennes-la Poterie. Retour à 22h au Cardo - Prix libre (Prix indicatif : 29 euros). Réservation obligatoire par tel au 06 32 15 05 95 ou par mail à [sortirdunucleairepaysnantais@laposte.net](mailto:sortirdunucleairepaysnantais@laposte.net)

[1] Le décret d'autorisation de création a fixé une date butoir pour la décision de mise en service par l'ASN fixée au 10 avril 2024. Passé ce délai, il faudra modifier le décret d'autorisation de création pour changer la date butoir.

*Premiers signataires : Sortir du nucléaire Pays nantais, Comité Stop Bure en Retz, Attac 44, Greenpeace Nantes, Solidaires 44, Ensemble! 44, Gauche Démocratique et Sociale 44, La France Insoumise 44, Les Ecologistes 44*